

TR: Remboursement transport vélo

Jannot, Emmanuelle

mar. 14/09/2021 14:27

À : DASCOPVP Tous <DASCOPVPTous@paris.fr>;

Cc : Achour, Sandra <sandra.achour@paris.fr>; Vitet, Fabienne <Fabienne.VITET@paris.fr>; Lacroix Martial <martial.lacroix@paris.fr>;

Importance : Haute

Bonjour,

Suite à de nombreuses questions concernant l'indemnité kilométrique (IKV) si vous utilisez votre vélo, il n'existe pas de formulaire à compléter pour en bénéficier. La demande doit être faite via le compte-agent. Pour cela vous devez vous connecter à l'Intraparis, taper IKV dans le moteur de recherches et vous aurez la marche à suivre.

Si vous n'avez pas de compte-agent ou si vous n'arrivez pas à vous connecter, vous devez appeler l'Assistance Informatique de Proximité au : 01.42.76.89.89. **Seul ce service pourra résoudre votre problème.**

Bien cordialement.



Emmanuelle Jannot

Direction des Affaires Scolaires

Bureau de Gestion Individuelle et Collective

SGD des PVP

01 42 76 33 53

3 rue de l'Arsenal • 75004 Paris

